

LexisNexis et l'Incubateur du Barreau de Paris renouvellent leur partenariat pour promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise chez les avocats

Paris, le 19 octobre 2015 - LexisNexis, acteur majeur de l'information juridique numérique en France, soutient l'innovation juridique et l'esprit d'entreprise chez les avocats en renouvelant son partenariat avec l'Incubateur du Barreau de Paris.

« Les valeurs d'innovation et d'ouverture de l'Incubateur sont également très présentes chez LexisNexis, c'est donc naturellement que nous nous sommes associés à cette démarche, explique Sophie Coin-Deleau, directrice de l'activité Avocats. Ce partenariat comporte de multiples facettes : nous favorisons la discussion par l'organisation de rencontres, participons à la diffusion des travaux de l'Incubateur grâce à leur publication dans nos revues et prenons part, en qualité de membre associé à l'Incubateur, au jury du prix de l'innovation. »

La prochaine conférence de l'Incubateur, consacrée aux « nouveaux business models du droit » aura lieu le mercredi 21 octobre 2015, de 14h à 18h30 au Hub de la BPI (Paris 9)

Cette conférence abordera les 3 thèmes suivants :

- Évolutions et bilan des nouveaux modèles étrangers
- Facilitation de l'accès au droit et à la Justice & émergence des legal start-up.
- Mutation et nouvelles attentes des directions juridiques : le modèle traditionnel des cabinets d'avocats reste-il compétitif ?

La deuxième édition du prix de l'innovation aura lieu le 3 décembre prochain. Les candidats, avocats comme non-avocats, peuvent concourir jusqu'au 30 octobre sur le site de l'Incubateur.

À propos de LexisNexis® en France – www.lexisnexis.fr

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : Lexis®360, la gamme de logiciels Poly, JurisClasseur, D.O, etc.

À propos de l'Incubateur du Barreau de Paris – www.incubateur-barreaudeparis.com

Créé sous l'impulsion du bâtonnier de Paris, Pierre-Olivier Sur, et du vice-bâtonnier Laurent Martinet, l'Incubateur a été fondé par trois avocats parisiens, Lise Damelet, Adrien Perrot et Alexandra Uhel ainsi que par Frédéric Pelouze, ancien avocat et fondateur d'Alter Litigation – Il est rattaché au Barreau Entrepreneurial sous la responsabilité de Jean-Pierre GrandJean, avocat, membre du Conseil de l'Ordre.

Contact Presse : Nathalie Beauvillain - 01 71 72 47 79 -nathalie.beauvillain@lexisnexis.fr